

Communication pour les parents des enfants fréquentant les écoles d'ITUM

Reprise des cours du 6 au 26 août 2020

CAHIER AUX PARENTS



Secteur de l'éducation ITUM

Comité de gestion du Secteur Éducation ITUM

Uashat, le 29 JUILLET 2020

Uashat, 29 SHETAN-PISHIM^u 2020

SECTEUR ÉDUCATION
INNU TAKUAIKAN UASHAT MAK MANI-UTENAM
Communication pour les parents des enfants
fréquentant les écoles d'ITUM
Reprise des cours du 6 au 26 août 2020
CAHIER AUX PARENTS

Préparé par
Le comité de gestion du Secteur Éducation ITUM
Uashat, le 29 JUILLET 2020
Uashat, 29 SHETAN-PISHIM^u 2020

Coordonnées :
282, boulevard des Montagnais, bureau 01
Uashat, Qc, G4R 5R2
education@itum.qc.ca
418 962-0327, poste 5101



MISE EN CONTEXTE

Les trois semaines en août ont été prévues pour offrir un encadrement aux élèves à risque des écoles d'ITUM avant de prendre une décision pour le passage ou non à un niveau supérieur.

Au primaire, les étudiants qui fréquenteront l'école l'avant-midi sont ceux qui requièrent une attention particulière avant la prise de décision pour le classement pour la prochaine année scolaire. Les étudiants qui fréquenteront l'école en après-midi se fait sur une base volontaire à la demande des parents, c'est une période de renforcement avant le passage au niveau supérieur.

Au secondaire, tous les élèves ont été invités à participer aux trois semaines en août. Les étudiants se présenteront par demi-journée.

Dans tous les cas, les enseignants communiqueront avec les élèves pour donner les informations sur leur horaire de fréquentation.





MATIÈRES À ENSEIGNER

PRIMAIRE

Au primaire, les matières enseignées seront le français, les mathématiques et l'éducation physique (2 heures par groupe pour la durée des cours en août).

SECONDAIRE

Au secondaire, les cours qui seront enseignés sont le français, les mathématiques, l'anglais, en plus des sciences et de l'histoire en secondaire 4.

CLASSEMENT DES ÉLÈVES

Les 27 et 28 août 2020 serviront au classement des élèves pour l'année scolaire 2020-2021 ainsi qu'à la production des bulletins finaux de l'année scolaire 2019-2020.

Pour les élèves n'ayant pas participé aux cours du mois d'août et n'ayant pas les moyennes de passage dans les matières de base, la direction de l'école communiquera avec les parents pour discuter avec eux du classement de leur enfant pour la prochaine année scolaire.



HORAIRE DES COURS

ÉCOLES PRIMAIRES – JOHNNY PILOT ET TSHISHTESHINU

Pour la période du 6 au 26 août 2020, les élèves se présenteront soit l'avant-midi ou l'après-midi selon les groupes auxquels ils seront assignés. Les enseignants communiqueront avec les parents pour les informer sur le groupe de leur enfant. L'horaire des cours est le suivant :

Avant-midi

8h15 à 11h30

Après-midi

13h15 à 15h30

Seuls les groupes de 1^e année à 6^e année ainsi que les classes CAA seront invités en classe au mois d'août. Les groupes du préscolaire 4 ans et 5 ans ainsi que les classes CAD au primaire n'auront pas de cours au mois d'août.

ÉCOLE SECONDAIRE - MANIKANETISH

Pour la période du 6 au 26 août 2020, les élèves se présenteront soit l'avant-midi ou l'après-midi selon les groupes auxquels ils seront assignés. Les enseignants communiqueront avec les parents pour les informer sur le groupe de leur enfant. Les périodes de cours seront d'une durée de 50 minutes. L'horaire des cours est le suivant :

Avant-midi

8h30 à 11h30

Les cours terminent à 11 h 20

11 h 30 Départ des autobus

FPT sera en classe le matin en même temps que les élèves CAD

Groupes CAA, CAD, présecondaire, secondaire 1

Après-midi

13h00 à 15h50

Les cours terminent à 15 h 50

16 h - Départ des autobus

Groupes secondaire 2, 3, 4, 5, enseignement individualisé 1 et 2

Les élèves de FMSS seront contactés par l'enseignante



TRANSPORT SCOLAIRE

Un service de transport sera disponible pour les élèves qui étaient admissibles au transport lors de l'année scolaire 2019-2020.

Afin de bien orienter les élèves pour l'adoption des bonnes pratiques sécuritaires, un agent sanitaire sera assigné dans chaque autobus, cet agent apportera assistance auprès du chauffeur pour l'application des mesures décrites dans le présent document.

Il y aura deux élèves par banc au maximum, portant ainsi à 42 le nombre d'élèves pouvant voyager dans le même autobus. Les deux premières rangées des bancs derrière le banc du chauffeur et la première rangée du côté droit de l'autobus seront libérés.

Les enfants d'un même ménage (frère, sœur, cousin, cousine) seront prioritairement placés ensemble dans l'autobus et dans la mesure du possible ils devront conserver les mêmes sièges.

Le port du couvre-visage pour enfant à l'intérieur du véhicule sera fortement recommandé pour l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire. Le couvre-visage est obligatoire pour la clientèle du secondaire (12 ans et plus). Les élèves devront porter leur couvre-visage pour être admis dans le transport scolaire.

Du gel antiseptique pour les mains sera mis à la disposition des élèves à leur entrée dans l'autobus. La désinfection de l'autobus sera effectuée par le conducteur entre chaque groupe d'élèves transportés.

Les parents seront encouragés à assurer eux-mêmes le transport de leur enfant.

Si un enfant présente des symptômes, l'enfant ne pourra prendre l'autobus et le parent devra appeler à la Direction de la Santé Publique (DSP, 1-877-644-4545) afin que l'enfant soit évalué. Si le parent est absent de la maison, l'enfant sera installé seul dans son banc et il sera amené à l'école pour l'application de la procédure régulière de maladie/"d'urgence COVID". À l'arrivée à l'école, chaque enfant sera testé par la prise de température (frontale) et devra se désinfecter les mains avant l'intégration dans les cours.



MESURES SANITAIRES

Des agents sanitaires seront assignés dans les écoles pour s'assurer de l'application des mesures sanitaires dans les autobus et dans les écoles. Ils s'assureront de prendre la température des jeunes à leur arrivée le matin et à la désinfection des mains des enfants et du personnel.

Les mesures sanitaires seront rappelées aux jeunes à chaque jour par les ressources du milieu scolaire et les ressources des services de santé.

La santé et la sécurité est la responsabilité de tous, soyons vigilants et respectons les marches à suivre pour se protéger mutuellement.

Voici quelques mesures :

- Éviter d'envoyer un enfant qui présente des symptômes à l'école ;
- Le lavage des mains est important plusieurs fois par jour avec de l'eau savonneuse ou des solutions hydroalcooliques ;
- Tousser ou éternuer dans le coude du bras ;
- Porter un masque dans les endroits fermés ou lorsque la distanciation sociale de deux mètres n'est pas possible ;
- Respecter la distanciation sociale de 2 mètres.

SYMPTÔMES DU COVID-19 CHEZ L'ENFANT

Chez l'enfant, les symptômes de la COVID-19 sont les suivants :

- Fièvre (38°C et plus (100.4°F) et plus – température buccale)
- Toux nouvelle ou aggravée
- Difficultés à respirer
- Fatigue extrême
- Perte soudaine de l'odorat
- Pneumonie

Certains enfants pourraient avoir des symptômes de diarrhée ou de vomissement ou d'autres symptômes plus légers. La majorité des enfants présente peu ou pas de symptômes.

Toute personne présentant des symptômes s'apparentant à la COVID-19 doit immédiatement être retirée de l'école, téléphoner au **1-877-644-4545** et suivre les indications qui lui seront fournies. Dans le cas d'un élève, un soutien pédagogique lui sera offert durant cette période d'absence.



MESURES SANITAIRES

CONFIGURATION DES CLASSES

Pour la santé et la sécurité de tous, voici quelques mesures qui seront mises en place dans les écoles :

- Les mêmes élèves resteront ensemble dans les mêmes locaux ;
- Ce sont les enseignants qui vont se déplacer d'une classe à l'autre ;
- Des sous-groupes de 6 élèves seront organisés dans les classes ;
- Respect d'une distance de 1 m sera maintenue entre les élèves de sous-groupes différents ;
- Respect d'une distance de 2 m sera maintenue entre les élèves et les adultes (enseignants);
- L'utilisation des isolements est préconisée dans un environnement dont la distanciation ne peut être respectée prioritairement ;
- L'utilisation de repères visuels permettant de respecter la norme de distanciation physique entre les jeunes et l'enseignant sera aménagé dans les classes et les espaces de circulation.

SERVICES DE GARDE ET CAFÉTÉRIA

Les services de garde seront fermés durant les semaines au mois d'août ainsi que la cafétéria de l'école Manikanetish.

RÉCRÉATIONS ET PAUSES

Primaire

- Au primaire, il y aura deux récréations dans l'avant-midi et en après-midi soit une récréation débutant à 10h00 et l'autre à 10h15 ou 14h00 à 14h15 et 14h15 à 14h30. Les élèves seront divisés par groupe pour prendre leur temps de pause à l'extérieur ;
- Des jeux pourraient être supervisés à condition de respecter la distanciation de 1 mètre entre les jeunes et éliminer les contacts des objets avec les mains. Pour assurer une sécurité maximale pour les jeunes, l'accès aux modules de jeux extérieurs sera interdit jusqu'à de nouvelles indications de Santé publique.

Secondaire

- Au secondaire, il y aura des pauses de 10 minutes après chaque période de cours.



MESURES SANITAIRES

DÉSINFECTION DES OBJETS ET DES LIEUX

- Les classes seront désinfectées à l'arrivée et au départ des élèves ;
- Toutes les surfaces touchées régulièrement seront désinfectées à chaque jour ;
- Les jeunes devront éviter de se partager des objets, chacun devra avoir son propre matériel en sa possession.

INTERDICTION DE SE PRÉSENTER DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Il est interdit de se présenter dans un établissement scolaire pour :

- Les personnes qui présentent des symptômes compatibles avec la COVID-19. Ces personnes se réfèrent aux consignes présentées dans la section Symptômes et traitement.
- Les personnes qui ont reçu la consigne de s'isoler par la direction régionale de santé publique de leur région.
- Les personnes qui ont reçu un diagnostic d'infection à la COVID-19.
- Les personnes qui ont été en contact étroit avec un cas confirmé de COVID-19.
- Les personnes qui sont de retour de voyage tant que leur période d'isolement n'est pas terminée.

PROTOCOLE D'URGENCE

Dans le but d'être prêt à toute éventualité, un protocole d'urgence est prévu par le Secteur de l'éducation d'ITUM pour une préparation à une fermeture éventuelle des écoles.

On retrouvera dans ce protocole des mécanismes pour la distribution rapide de tablettes aux élèves qui en auraient besoin, des processus établis pour l'utilisation de plateformes numériques en vue de poursuivre les apprentissages et des méthodes efficaces pour maintenir la communication, de la formation pour le personnel, les élèves et leurs parents quant à leur utilisation. Les familles pourront poursuivre à utiliser le site web du secteur de l'éducation pour les capsules éducatives.



Secteur de l'éducation ITUM

